



Chèr(e)s exploitant(e)s agricoles de Moselle,

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les procédures, dispositifs, et autres mécanismes relevant des services de l'État qui accompagnent votre activité agricole au jour le jour et souhaiteriez y voir plus clair. Vous avez besoin d'une information succincte et d'actualité, facile à lire, qui vous permette d'accéder rapidement à une personne de contact pour répondre à vos questions ? Vous souhaitez parcourir en un clin d'œil les principaux rendez-vous à venir et disposer des liens adéquats vous permettant d'approfondir certains sujets ? C'est pour répondre à vos attentes, que tous les collaborateurs du service d'économie rurale, agricole et forestière de la DDT se sont mobilisés pour vous offrir cette dépêche des territoires. J'espère que ce premier numéro sera à la hauteur de vos attentes, car notre ambition première est de vous faciliter au maximum l'accès à l'information.

Bonne lecture.

Björn DESMET



### Demande de plan de chasse



Les formulaires de demande de plan de chasse 2016/2017 viennent d'être adressés à tous les détenteurs (réservataires et locataires d'un lot communal ou d'une réserve). Cette demande conditionne l'attribution de bracelets de tir pour les daims, cerfs, chevreuils et mouflons. Le document complété doit être retourné pour le 15 février à la fédération départementale des chasseurs de la Moselle. Nouveauté: il est désormais également possible de déposer cette demande par internet en vous connectant sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle: [www.fdc57.org](http://www.fdc57.org) Les codes d'accès figurent sur le formulaire de demande reçu par courrier.

**plus d'info...** Olivier Jacque [olivier.jacque@moselle.gouv.fr](mailto:olivier.jacque@moselle.gouv.fr) Tél. : 03 87 34 82 73

### Visites rapides



Dans le cadre de l'instruction des aides PAC 2015, l'ASP (agence de service de paiement) procède actuellement à des visites rapides en exploitation agricole. Il ne s'agit pas d'un contrôle sur place.

L'objectif est de statuer, uniquement lorsque la photographie aérienne utilisée lors de la déclaration PAC ne le permet pas, sur les surfaces à déduire des pâturages permanents car non admissibles (affleurements rocheux, éboulis, litières, buissons non adaptés au pâturage). Les exploitants agricoles sont informés du contexte des visites et de leurs conclusions.

**plus d'info...** Sylvie Bineau [sylvie.bineau@moselle.gouv.fr](mailto:sylvie.bineau@moselle.gouv.fr) Tél. : 03 87 34 34 82

### Bilans installations, PCAE



32 JA se sont installés en 2015 en bénéficiant d'aides de l'Etat d'un montant moyen de 16450€ (la moyenne annuelle est de 40 installations en Moselle).

52 projets ont bénéficié du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations :

- 42 sur le volet animal (équipement, bâtiment d'élevage) pour un montant moyen de 31 000€
- 10 sur le volet végétal (achats de matériel, diversification des filières,...) pour un montant moyen de 17 700€.

**plus d'info...** Sabrina Grandjean [sabrina.grandjean@moselle.gouv.fr](mailto:sabrina.grandjean@moselle.gouv.fr) Tél. : 03 87 34 82 94  
ou Nicole Lanno [nicole.lanno@moselle.gouv.fr](mailto:nicole.lanno@moselle.gouv.fr) Tél. : 03 87 34 82 85

### Plan de soutien à l'élevage



Le plan de soutien à l'élevage français présenté par le gouvernement le 22 juillet 2015 a bénéficié à plus de 840 éleveurs mosellans au travers :

- de remises gracieuses de la Taxe sur le Foncier Non Bâti : 844 bénéficiaires pour un montant de 1,45 millions d'€,
- de prise en charge d'intérêts d'emprunt ou d'exonération de cotisations sociales : 662 bénéficiaires pour un montant total de 1,3 millions d'€.

Par ailleurs, 983 éleveurs ont été invités à prendre contact avec leur banque afin d'étudier la mise en œuvre du dispositif d'année blanche.

L'ensemble de ces exploitations ont été identifiées par la cellule départementale d'urgence mise en place par le Préfet de la Moselle.

**plus d'info...** Denis Pligot [denis.pligot@moselle.gouv.fr](mailto:denis.pligot@moselle.gouv.fr) Tél. : 03 87 34 34 94

**Lancement de la campagne de restitution des SNA**

Depuis le 8 février, les exploitants mosellans peuvent progressivement consulter sur telepac les surfaces non agricoles (SNA) identifiées sur leurs ilots. Pour vous aider à vous connecter (code telepac, mot de passe perdu,...), nous avons rédigé une fiche que vous pouvez consulter en cliquant [ICI](#). Si des anomalies sont identifiées, il sera nécessaire d'en informer la DDT.

**plus d'info...** [ddt-telepac@moselle.gouv.fr](mailto:ddt-telepac@moselle.gouv.fr) Tél. : 03 87 34 82 82

**Parution d'un guide pour la méthanisation**

Vous vous posez la question d'un projet de méthanisation ou vous vous intéressez au sujet : consultez le guide technique en cliquant [ICI](#)

**plus d'info...** Maxime Rasmus [maxime.rasmus@moselle.gouv.fr](mailto:maxime.rasmus@moselle.gouv.fr) Tél. : 03 87 34 33 89

**Lancement de telepac mobile**

Vous disposez d'un smartphone ou d'une tablette Android, téléchargez gratuitement l'application Telepac Mobile ! Vous pourrez ainsi suivre en temps réel vos paiements et vos courriers PAC.

**plus d'info...** cliquez [ICI](#)

**Cartographie des cours d'eau**

La Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal, a engagé une démarche de cartographie des cours d'eau pour une meilleure application du droit de l'environnement. Ce travail est actuellement mené conjointement par la DDT et l'ONEMA.

Les agriculteurs, les syndicats de rivière, la fédération de pêche et les collectivités territoriales sont associés à la démarche, notamment en participant aux visites de terrain.

Une fois par semaine, des visites conjointes sont ainsi prévues pour recenser les cours d'eau. L'objectif est d'avoir une cartographie sur tout le territoire.



**Vous pourrez trouver plus d'information en suivant...** ce [lien](#)

**Journées techniques régionales 2016**

Améliorer la fertilité de mes sols pour améliorer la rentabilité de mon système, participez aux réunions organisées près de chez vous!

**plus d'info...** cliquez [ICI](#)

**Atelier sur la méthanisation agricole**

Mardi 23 février, de 9h à 12h, Gaec de Pierreville (54) au Gaec des Acajous (entrée libre)

Organisé par le Réseau rural lorrain

**plus d'info...** cliquez [ICI](#)

**Soigner la Terre pour nourrir les Hommes et préserver l'Eau**

Jeudi 25 février, 20h précises à l'amphithéâtre du Lycée agricole de Château Salins (entrée libre)

Avec Claude et Lydia Bourguignon

Organisé en partenariat et avec le soutien de : L'Agence de l'Eau Rhin Meuse, l'EPL de Château Salins et l'association A.V.O.I.N.E.

**L'agroforesterie : un savoir-faire ancestral remis au goût du jour, cas d'une expérimentation en maraîchage bio**

Lundi 14 mars, 20h précises à l'amphithéâtre du Lycée agricole de Courcelles-Chaussy (entrée libre)

Avec André Sieffert

Organisé en partenariat et avec le soutien du Conseil Régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et de l'EPL de Courcelles-Chaussy

**plus d'info...** [CGA.BIO@wanadoo.fr](mailto:CGA.BIO@wanadoo.fr)

Service Economie Rurale Agricole et Forestière

17, Quai Paul Wiltzer  
BP 31035  
57036 METZ Cedex 01  
Téléphone : 03 87 34 82 82  
messagerie : [ddt-telepac@moselle.gouv.fr](mailto:ddt-telepac@moselle.gouv.fr)

**la DDT vous accompagne... avec SERAF...IN**



Directeur de la publication : Björn Desmet Rédacteur en chef : Maxime Rasmus  
Auteurs : Maxime Rasmus, Laurent Staab, Sabrina Grandjean, Olivier Jacque, Sylvain Rigaux, Paul-Henry Dupuy Conception, graphisme, mise en page : Brigitte Lefebvre  
Photos : Wikipédia, agriculture.gouv.fr, terre-net média, Min.Agr.fr